

Le mot du recteur

Dans une conjoncture économique qui demeure difficile, l'anticipation des besoins en compétences et l'adaptation constante de l'appareil de formation constituent autant de défis que l'Éducation nationale doit relever dans une démarche prospective et partenariale, aux côtés notamment du conseil régional et de l'ensemble des acteurs du monde économique.

L'offre de formation représente un enjeu majeur pour l'avenir des jeunes et constitue l'incontournable préalable à leur insertion professionnelle.

Le cadre législatif a récemment redéfini les compétences et modalités d'élaboration de la carte des formations initiales.

L'évolution prochaine de notre organisation territoriale, qu'il s'agisse de la fusion des régions ou des futurs contours des académies, aura également des incidences sur nos réflexions communes et travaux prospectifs relatifs à l'offre de formation qui devra se projeter dans un cadre géographique élargi.

Dans ce nouveau paysage, le rôle de l'Éducation nationale demeure primordial : garante des contenus pédagogiques des diplômes, elle a également pour mission de promouvoir l'égalité des chances et des territoires grâce au déploiement d'un appareil de formation d'excellence en tous lieux de l'Académie.

Le présent document résulte de la synthèse des travaux conduits par les corps d'inspection et a vocation à constituer un outil d'aide à la décision au service notamment des projets collectifs de bassins et d'établissements.

Il offre également un panorama exhaustif de nos dispositifs de formations, dont il permet de mesurer la richesse et la diversité.

Je souhaite que cette seconde édition alimente nos réflexions et travaux partenariaux, notamment au profit de l'insertion professionnelle durable et réussie des jeunes.

Jean-Jacques POLLET

Recteur de l'académie de Lille